



Vente de l'appartement que je loue

Par **sylviane**, le **13/07/2011** à **15:35**

Bonjour, le propriétaire de l'appartement que je loue a décidé de le mettre en vente. Mon bail se termine en mai 2012. Si l'acquéreur souhaite habiter lui-même cet appartement ou le louer à un membre de sa famille, serai-je obligée de quitter l'appartement avant la fin du bail mai 2012 ? merci de votre réponse le bio

Par **mimi493**, le **13/07/2011** à **17:06**

[citation]Si l'acquéreur souhaite habiter lui-même cet appartement ou le louer à un membre de sa famille, serai-je obligée de quitter l'appartement avant la fin du bail mai 2012 [/citation]? en aucun cas. D'ailleurs s'il vous a envoyé un congé pour vente, il n'a pas le droit d'habiter le logement et encore moins de le louer à qui que ce soit après votre départ

Par **sylviane**, le **13/07/2011** à **20:04**

merçi infiniment pour votre réponse. je suis rassurée.

Par **sylviane**, le **13/07/2011** à **20:08**

Je reviens sur ma question. En fait je dois m'être mal exprimée. Je parle du **nouveau propriétaire** qui achètera l'appartement, celui-ci aurait-il le droit d'exiger que je quitte

l'appartement avant expiration de mon bail en 2012, au cas où il voudrait l'habiter lui-même ou le louer à l'un de ses enfants ???rnrnmerçi

Par **corimaa**, le **13/07/2011** à **22:12**

Non, le nouveau propriétaire ne pourrait pas vous demander de partir avant la fin du bail, et il doit vous en prévenir au moins 6 mois à l'avance.

Par **sylviane**, le **13/07/2011** à **22:31**

OK. Merci bcp pour la rapidité de vos réponses.

Par **vanceslas**, le **16/07/2011** à **21:39**

Bonsoir votre question était très claire et corimaa vous a parfaitement répondu